

Article du quotidien « Ouest France » Mercredi 1^{er} octobre 2014

La rénovation du centre de secours engendre des frais en plus

Gourin - 01 Octobre

[écouter](#)



Le total des avenants pour les travaux de réaménagement et d'extension du centre de secours est de 49 504 €.

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, lundi, à 20 h 30.

Centre de secours

Le maire a été autorisé, à l'unanimité, à signer des avenants pour une somme de 17 470 € pour les travaux de réaménagement et d'extension du centre de secours.

Le total des avenants représente 49 504 €, soit 10 % du marché initial. Ceux-ci concernent notamment des frais de couverture et de bardage, de menuiseries extérieures et intérieures, des cloisons sèches...

« **Ces frais supplémentaires sont logiques dans le cadre d'une rénovation** », indique le maire.

Programme d'assainissement collectif 2015

L'assemblée a adopté le dossier d'inscription relatif aux travaux sur le réseau d'assainissement collectif, aux travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration et d'études permettant de solliciter les participations financières au titre du programme 2015.

Cession de terrain

Le conseil a accepté à l'unanimité la demande des Établissements Brajeul en vue d'acquérir une partie de la parcelle communale cadastrée sous le numéro 68 de la section ZR, d'une contenance approximative de 12 000 m², située zone de Stang-Bleï.

Contrat d'association école Saint-Pierre

Le conseil a accepté la proposition de la commission des finances de signer un avenant au contrat d'association de l'école Saint-Pierre.

Avenant convention terrain Jeanne-d'Arc

Le conseil a autorisé le maire à signer un avenant à la convention d'utilisation des installations sportives (terrain de football de Tronjoly) louées à l'association Jeanne-d'Arc, signée le 24 février 1995. Le tarif de la location est de 1 644,26 €.

Article du quotidien « Ouest France »

Jeudi 2 octobre 2014

Le prix et la qualité du service d'eau potable au conseil

[écouter](#)



L'entreprise Toulgoat intervient rue des Montagnes Noires pour réhabiliter les services d'eau potable et d'assainissement. |

Lors du conseil municipal de lundi, le maire a donné lecture à l'assemblée du rapport relatif au prix et à la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2013 établi par le Syndicat eau du Morbihan.

Contrat d'affermage

Le contrat d'affermage prend fin le 31 décembre. Le service a prélevé environ 30 millions de m³ d'eau dont 21 % d'eaux souterraines sur les 232 communes desservies.

Pour Gourin, il y a eu 32 109 m³ de prélèvements d'eaux souterraines (Conveau) et 612 093 m³ en eau de surface (prélèvements de Pont Saint-Yves, Barazer et ruisseau de Conveau).

Louis Kersulec, conseiller de la minorité, a parlé du projet de conduite d'eau permettant de relier Gourin et Le Faouët pour la sécurisation du réseau : « **Ne vaudrait-il pas mieux réserver nos eaux souterraines pour les Gourinois, d'autant plus que leur préservation implique des contraintes notamment pour les agriculteurs ?** ».

« **On ne peut séparer les approvisionnements et le syndicat a beaucoup aidé Gourin pour ses installations** », a précisé le maire.

Tarifs

Dans le cadre des affermages, la part de la collectivité est de 0,18 €/m³ et celle du délégataire SAUR 0,545 €/m³. Le montant des taxes et redevances est de 5,50 %. Le nombre d'abonnés à Gourin est de 2 371 dont un non domestique. 188 630 m³ ont été vendus en volumes domestiques et 105 674 m³ en volumes non domestiques. Le linéaire de réseau hors branchement est de 171 km.

Les frais d'accès au réseau sont de 38 €. Six branchements en plomb ont été changés en 2013. 2 % du réseau est encore constitué de branchements en plomb.